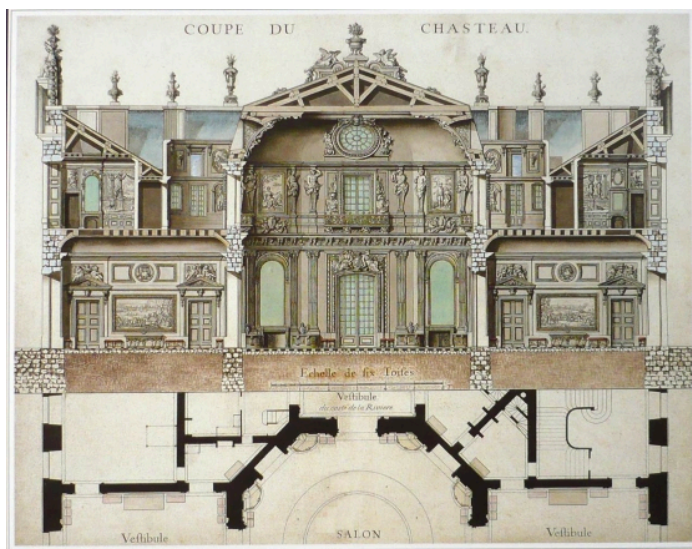


Appel à contribution pour le colloque international
Décor et architecture (XVII^e - XVIII^e siècle) : entre union et séparation des arts
Université de Lausanne, 24-25 novembre 2016

Le décor, à la période moderne, est considéré comme l'une des parties fondamentales de l'architecture. Grâce à lui, celle-ci se distingue de la simple maçonnerie et peut revendiquer une forme d'excellence. Dans une telle perspective, le décor est une condition essentielle à l'architecture et non pas un élément marginal. Ce statut privilégié n'empêche cependant pas les commentateurs de s'en méfier : ils craignent la prolifération incontrôlée de l'ornement, qu'ils jugent nuisible à l'architecture. Le présent colloque ambitionne d'interroger la manière dont les rapports entre décor et architecture ont été pensés et pratiqués dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.



Notre perception de ces liens est souvent informée par des approches téléologiques. Ainsi, les thèses radicales véhiculées par certains écrits au XX^e siècle, renvoyant le décor à la périphérie de l'architecture, ont-elles agi à la manière de prismes déformants. L'histoire de l'art, pour sa part, a souvent séparé l'étude du décor de celle de l'architecture, instituant de fait une rupture entre ces deux champs, susceptible de biaiser notre compréhension de la production artistique à la période moderne et d'en réduire la portée.

Les études de cas révèlent des différences notables dans les modalités de l'invention du décor d'un édifice à l'autre. Les prérogatives des architectes s'avèrent variables selon les circonstances et les contraintes auxquels ils sont soumis, certains étant fortement impliqués dans la conception du décor, tandis que d'autres en laissent le dessin aux artistes ou hommes de métiers.

Afin d'approfondir les rapports complexes qui lient le décor à l'architecture, au XVII^e et au XVIII^e siècle, les thèmes suivants – qui n'épuisent certes pas le champ des possibles – pourront servir de support à la réflexion :

- Le terme de décor définit un vaste champ, aux frontières fluctuantes, recouvrant potentiellement une grande variété d'éléments, tels que sculptures, stucs, peintures, lambris, glaces, dorures, meubles ou encore ordres d'architecture. Comment théoriciens, artistes, amateurs et commanditaires ont-ils défini et articulé la notion de décor par rapport à celle d'architecture ? À partir de quand estime-t-on que le décor outrepassa ses prérogatives et menaça l'architecture ? Les débordements du décor sont-ils systématiquement condamnés ?

À ces questions d'ordre théorique s'ajoutent des interrogations relevant de la pratique architecturale :

- À qui confie-t-on l'invention du décor et quelles conséquences un éventuel partage des tâches a-t-il sur le projet architectural ? Dans quelle mesure les préceptes théoriques sont-ils mis en œuvre sur les chantiers ? À partir d'études centrées sur des architectes,

des artistes ou des hommes de métier, il sera possible également de s'interroger sur leur rapport au décor.

Enfin, l'étude de l'historiographie soulève des problèmes spécifiques :

- Comment les discours développés au XVII^e et au XVIII^e siècle ont-ils été compris et interprétés dans les siècles postérieurs ? Comment la réception de ces discours a-t-elle orienté notre regard ?

Le comité scientifique est susceptible de prendre en considération des propositions de communication dépassant les limites du XVII^e et du XVIII^e siècle si celles-ci apportent un éclairage pertinent sur les questions soulevées dans le présent colloque.

Modalités pratiques :

Les communications d'une durée de 30 à 40 minutes seront suivies de 15 à 20 minutes d'échange. Les propositions de communication de 300 mots, accompagnées d'un bref *curriculum vitae* et d'une liste de publications, sont à envoyer avant le **30 mai 2016** à Matthieu LETT (matthieu.lett@unil.ch) et Carl MAGNUSSON (carl.magnusson@unil.ch).

Organisation scientifique :

Matthieu LETT (université de Lausanne, université Paris Ouest Nanterre La Défense).
Carl MAGNUSSON (université de Lausanne, The Courtauld Institute of Art).

Comité scientifique :

Marianne COJANNOT-LE BLANC (université Paris Ouest Nanterre La Défense).
Alexandre GADY (université Paris-Sorbonne).
Dave LÜTHI (université de Lausanne).
Christian MICHEL (université de Lausanne).
Werner OECHSLIN (Eidgenössische Technische Hochschule Zürich).
Antoine PICON (Harvard University).
Katie SCOTT (The Courtauld Institute of Art).